

Le Woippyzien

Mensuel d'information

p.4&5

Dossier Spécial
**Décorations
et illuminations
de Noël**

Au sommaire :

P2 / L'évènement :
Un programme enchanteur
pour Noël à Woippy

P3 / Souvenirs : Leur plus beau Noël

**P4&5 : Dossier Spécial
Décorations et illuminations de Noël**

P6&7 / L'Agenda

P8 / État-civil / Divers



PROGRAMME ENCHANTEUR POUR NOËL À WOIPPY

Pour les fêtes de Noël 2021, la Ville de Woippy est heureuse de renouer avec la tradition et met en place un programme éclectique pour petits et grands.



Crise sanitaire oblige, l'an dernier, la municipalité a mis entre parenthèses les festivités de Noël hormis la mise en place de la crèche et du chemin des lumières aux abords de la mairie. Mais cette année, nous avons décidé de célébrer avec les Woippyciens comme il se doit les fêtes de Noël. Entre les décorations mises en place dans tous les quartiers de la ville et les événements, c'est certain que les petits seront enchantés et que les grands retrouveront leur âme d'enfant. Installée sur le parvis de l'hôtel de ville par le service des Espaces verts de la ville depuis quelques années déjà, la crèche remporte tous les ans un vif succès tant le décor est magnifique. D'une superficie de quelque 300 m², cette crèche a nécessité une semaine de travail et d'installation. Bien évidemment des personnages font partie du décor. Vous pouvez y admirer Marie, Joseph, Jésus, les Rois mages, l'âne, le bœuf et les moutons. Pour votre information, sachez que les illuminations de cette crèche se déclenchent à la tombée

de la nuit, vers 17 heures donc pour s'éteindre au lever du jour. Dans un décor paysagé, des personnages en bois s'invitent à la fête ! Deux sapins ont été installés de part et d'autre du parvis de l'hôtel de ville et seront décorés de guirlandes, flots et autres paquets cadeaux. Sur le toit de la mairie une douzaine de petits sapins complète le décor. Deux nouveaux décors complètent la scène : devant le parvis de la mairie, il y a désormais un Père Noël et un traineau sur lequel les enfants pourront s'asseoir et être pris en photo. Autre nouveauté pour ce Noël. Au rond-point de la Famille, les employés du service des Espaces verts ont réalisé un petit train de Noël qui émerveillera les enfants. Mis en place il y a deux ans maintenant, le chemin des lumières est à découvrir sans plus attendre autour de la mairie. Pour ce Noël, la municipalité a décidé de reconduire la possibilité pour les enfants d'écrire une lettre au Père Noël entre le 2 et le 13 décembre. Missive qu'ils voudront bien glisser dans la boîte aux lettres installée devant l'entrée principale

de l'Hôtel de Ville. Sachant que le 14 décembre la boîte aux lettres sera relevée et que toutes les lettres seront transmises directement au Père Noël qui promet de répondre personnellement à tous les enfants qui doivent impérativement indiquer lisiblement leurs nom, prénom et adresse exacte. Jusqu'au 2 janvier inclus, vous pourrez profiter gratuitement de la patinoire installée place Jean Perrin dans le quartier Boileau Prégénie. Elle est ouverte tous les jours de 17h à 20h sauf les 25 décembre et 1er janvier. À noter que le port des gants est obligatoire. Les patineurs doivent être munis d'une pièce d'identité. Les patins sont prêtés gracieusement sur place. Pour la deuxième année consécutive, la municipalité reconduit le **Concours de Noël** ouvert aux enfants de Woippy âgés de 3 à 10 ans et dont l'imagination devra être particulièrement fertile. Ce concours a pour thème *Décoration de Noël à fabriquer avec le matériel de ton choix*. La hauteur maximale autorisée est de 40 cm. Aucune restriction sur le choix des couleurs et matériaux. Les réalisations peuvent être déposées au service culturel de la mairie jusqu'au 13 décembre. Attention : que les enfants n'oublient pas de mentionner sur leur œuvre leurs nom, prénom, âge et téléphone auquel ils peuvent être joints. Nous sommes persuadés que vous allez vous surpasser et nous attendons vos œuvres d'art avec impatience. Toujours à destination des enfants : avec une petite action solidaire intitulée *Une étoile pour Noël* : un gabarit en forme d'étoile est à récupérer à l'accueil de la mairie principale ou à la mairie annexe : les enfants décorent l'étoile (ils peuvent même y écrire un petit mot) qu'ils déposeront dans la boîte aux lettres de la mairie, les étoiles ainsi récoltées seront ensuite redistribuées à l'Ehpad Huguette Henry. La Ville de Woippy souhaite à tous, petits et grands, un merveilleux Noël 2021. Profitez de vos proches en prenant soin de vous.

Féerie pour toute la famille !

- **Vendredi 3 décembre à 17h** : sur le parvis de l'hôtel de ville, aura lieu l'inauguration du chemin des lumières et de la crèche avec la mise en route officielle des éclairages.

- **Vendredi 3 décembre à 19h (ouverture des portes à 18h30)** : à la salle Saint-Exupéry, six humoristes amateurs présenteront leur spectacle intitulé «Noël en rires» pour petits et grands. L'entrée est gratuite. Le pass sanitaire et le port du masque seront exigés.

- **Dimanche 5 décembre de 10h à 18h** : salle Saint-Exupéry aura lieu le traditionnel marché de Noël qui vous permettra de commencer vos emplettes pour les fêtes. Pas moins de 75 stands d'objets artisanaux, de décoration, crochets, vêtements, porcelaine, peinture sur verre, sur bois, toiles, bijoux fantaisie, vannerie, broderie et autres objets seront proposés à

la vente. Les gourmands ne seront pas oubliés puisqu'ils pourront savourer une délicieuse choucroute concoctée par les bénévoles de l'Association Les Amis du Lavoir soit sur place au tarif de 20 € soit à emporter au tarif de 15 €. Réservations avec pré paiement par téléphone au 03 54 62 21 35. Le pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires.

- **Samedi 11 décembre à 15h (ouverture des portes à 14h)** : aura lieu le traditionnel Arbre de Noël des enfants de Woippy. À cette occasion, la Compagnie des Fées du Logis présentera son spectacle *la Conférence scientifique de Noël*. Un spectacle avec du conte, de la chanson et beaucoup de théorie abracadabrantesque. Après le spectacle d'une durée de 45 mn, les enfants recevront un sachet de friandises. Le Père Noël sera notre invité exceptionnel. Les enfants pourront faire des photos dans un décor féerique en respectant bien sûr les gestes barrière. L'entrée est gratuite. Le pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires.



LES WOIPPYCIEN(NE)S NOUS RACONTENT LEUR PLUS BEAU NOËL



Pour ce dernier numéro de l'année, nous sommes allés à la rencontre d'habitants de Woippy qui nous ont raconté leur plus beau Noël. Leurs réponses sont aussi éclectiques que touchantes... Et vous quel est votre plus beau Noël ?

Danielle (69 ans) :

« Mon plus beau Noël, celui qui n'a pas de prix »



La dynamique et élégante soixantenaire n'a pas besoin de remonter loin dans sa mémoire pour se souvenir de son plus beau Noël car pour la Woippyenne, il remonte à celui de l'année 2015 : « C'est sans conteste mon plus beau Noël, celui qui n'a pas de prix ». L'anecdote est si touchante qu'elle mérite d'être relatée. « Il y a 6 ans, je recevais Sophie et Laurent, deux de mes trois enfants lors du

déjeuner de Noël. Ma fille me dit que Christelle, mon ainée que je n'ai pas vue depuis de nombreuses années, allait venir quelques heures plus tard prendre le dessert », se souvient Danielle très émue qui ne cache pas « avoir été prise de panique ». Mais une belle panique pour ne pas dire un choc ! Danielle file devant son miroir voir si elle a une bonne mine et est présentable, se répète ce qu'elle va dire à sa fille... Tellement de choses se passent dans sa tête ! L'émotion submerge Danielle. Puis arrive le moment tant attendu. « On sonne. J'ouvre la porte et je vois Christelle, en manteau, chaudement habillée et son mari ». Bien évidemment Danielle les fait entrer. Et là c'est le choc quand Christelle enlève son manteau. « Je découvre que ma fille affiche un ventre arrondi et qu'elle attend un heureux événement ». C'était le premier petit-enfant de Danielle dont on imagine la joie immense. Deux mois après née Victoria, le petit trésor de Danielle qu'elle avoue adorer. Depuis, le petit Oscar est venu agrandir la famille... Rien que du bonheur. Le Noël 2021 de Danielle et de sa famille sera de toute évidence magnifique !

Pierrette Bouque (82 ans) :

« Je garde un merveilleux souvenir de Noël quand j'étais enfant ».

Woippyenne depuis toujours, Pierrette Bouque avoue garder un souvenir impérissable plus de Saint-Nicolas que de Noël. « Mon plus beau Noël était quand j'étais petite avec mes parents et mon frère. Nous n'avions rien ou pas grand-chose comparé à maintenant où la société de consommation règne. Mon frère et moi recevions des oranges et du pain d'épices, mon père nous confectionnait un petit quelque chose avec rien mais nous étions heureux ». Puis Pierrette s'est mariée et a eu quatre enfants : « Bien sûr, ils ont eu plus que j'ai eu car les moyens n'étaient pas les mêmes et la société a évolué », conclut-elle. Bien entourée, Pierrette passe désormais les fêtes de fin d'année avec ses enfants et petits-enfants.



Françoise Gouy (70 ans) :

« Quand mes parents sont venus à l'improviste après la messe de minuit »



Woippyenne depuis toujours, Françoise remonte assez loin dans le temps pour parler de son plus beau Noël : « C'était en 1974, le 24 au soir, j'avais préparé un dîner gargantuesque que nous devions partager avec mon mari, mes trois enfants, un couple d'amis et ses quatre enfants ainsi que mon beau-père et son parrain ». Puis une jolie surprise attend Françoise : « Après la messe de minuit,

mes parents sont venus avec mes deux frères et ma belle-sœur et mes quatre neveux. Nous étions 24 à table. Tout le monde est resté jusqu'à l'aube. C'était merveilleux car le Père Noël n'avait oublié personne ». Mais les parents, le beau-père de Françoise ainsi que le parrain de ce dernier sont décédés, ce qui attriste profondément la Woippyenne : « Je suis nostalgique de ces années et je dirais qu'il faut vraiment profiter de ceux qui sont encore là car partager de tels moments avec eux est très précieux », conclut Françoise.

Clément Schmitt (80 ans) :

« Celui où toute ma famille est réunie »



Woippyen depuis 16 ans, Clément Schmitt a incontestablement le sens de la famille. Marié à Liliane avec laquelle il a eu deux enfants : Corine et Thierry, Clément est l'heureux grand-père d'Anthony. Le plus beau Noël pour cet homme jovial et loquace est : « quand ma famille est réunie ». Et cela a toujours été comme ça. « Jusqu'il y a une vingtaine

d'années, nous arrivions à réunir quatre générations c'est-à-dire mes beaux-parents, leurs parents, mon épouse, nos deux enfants et moi », se remémore Clément avec quelque peu d'émotion dans la voix. Malheureusement les années ont passé avec ses joies et ses peines. Les beaux-parents de Clément sont décédés l'an dernier, leurs parents depuis de nombreuses années déjà. Qu'à cela ne tienne ! « Pour ce Noël 2021, nous allons réunir trois générations. Il y a de grandes chances que ma sœur Céline qui réside dans le Pays de Bitche se joigne à nous. Ce qui serait formidable ! ». Espérons que Clément puisse réaliser son souhait et que toute sa famille se retrouve autour d'une bonne table où l'ambiance sera sans conteste excellente.

Michèle Scharf et Danièle Hittinger (78 ans) :

« Nous avons le même plus beau Noël »

Toutes les deux Woippyennes, Michèle Scharf et Danièle Hittinger sont plus que jumelles. Elles sont inséparables et attachantes. Leur joie de vivre est communicante et on imagine bien l'ambiance qu'il peut y avoir avec elles à Noël qu'elles passent ensemble. Et quand on leur demande quel est leur plus beau Noël, la réponse est immédiate. « Nous avons le même ! », se félicitent les sœurs. Depuis de nombreuses années déjà, la tradition veut que Michèle et Danièle, veuves tous les deux, passent Noël à Dunkerque.



« Nous partons à Dunkerque, chez mon fils Jean-Michel, et ma belle-fille, avec bien sûr Michèle et ma fille Agnès. Le rituel veut que nous partions le 22 ou le 23 décembre. Mes trois petits-enfants sont présents. Il y a non seulement la mer mais aussi une ambiance extraordinaire », ajoute Danièle. Et leur plus beau Noël est sans conteste celui de 2005 : « Mon fils, après avoir connu un grave accident de moto, est rentré du centre de rééducation où il est resté six mois. Nous nous sommes tous retrouvés et c'était magique ! », se souvient Danièle. Et chez eux, il y a un rituel auquel personne ne déroge : « Il y a quelques années déjà, les parents de ma belle-fille ont instauré une coutume qu'est le cadeau de minuit. Chaque couple achète un petit cadeau et à minuit nous faisons une tombola où chacun reçoit un cadeau ». Nous imaginons les éclats de rire de tous les convives. Le Noël 2021 des jumelles sera encore une belle réussite qui restera gravé dans leur mémoire...



DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS DE NOËL RENDENT WOIPPY ENCORE PLUS BELLE

**Chaque année, pour les fêtes de Noël, à Woippy, comme ailleurs, la municipalité met tout en œuvre pour orner les quartiers et rues de la ville aux couleurs de Noël.
Mais pas que... Il y aussi les Woippyciens qui décorent et illuminent leur environnement et contribuent à rendre leur ville encore plus belle.**

Voilà, l'année 2021 est sur le point de s'achever et les fêtes de Noël approchent à grands pas. Dans cette période de crise sanitaire, c'est une parenthèse que nous attendons tous avec impatience. À Woippy, la municipalité met un point d'honneur à fêter Noël comme il se doit pour faire plaisir à tous les Woippyciens, aux petits comme aux grands. Pour cela, elle organise des manifestations (voir rubrique événement) où les maîtres mots sont convivialité et festivité et a à cœur de décorer tous les quartiers de la ville. Histoire que nous retrouvions tous notre âme d'enfant. Pour ce Noël, trois agents du Centre technique municipal ont installé durant un mois les décorations et autres illuminations soit pas moins de 150 motifs (130 fixés sur des poteaux et 20 au sol) sur les grands axes de la commune à savoir rue de Metz, rue de Briey, route de Norroy, avenue de Thionville, rue du fort Gambetta, rue de Ladonchamps et sur les ronds-points.

Quelques nouveautés à admirer sans plus attendre... Rue de Ladonchamps, 36 arbres ont été ornés de lampes type goutte d'eau ruisselante. Pas de Noël sans Père Noël ! Un magnifique Père Noël de 3m de large et de 3,5m de haut trône à côté de la patinoire place Jean Perrin. D'une longueur de 12m et d'une hauteur de 2m, un lettrage lumineux avec un cœur aux couleurs de la commune se trouve au rond-point de la Liberté. Un ensemble de décorations type paquet cadeaux et ruban est posé dans l'aménagement de la rue de la Gare en face de l'Olympium.

Et aussi un concours des jardins et balcons illuminés

Mais si la ville est encore plus jolie et plus féérique c'est aussi grâce à vous, les Woippyciens. Les maisons et balcons sont chaque année plus nombreux à s'illuminer pour le plaisir des yeux. C'est pour récompenser l'imagination des Woippyciens que la municipalité organise, depuis de nombreuses années déjà, un concours des jardins et balcons illuminés selon les principes suivants : ce concours est ouvert à tous les



habitants de Woippy et concerne la décoration extérieure de votre maison ou balcon dans l'esprit de Noël. Deux catégories sont proposées : 1^{ère} catégorie : maisons et 2^{ème} catégorie : balcons ou terrasses (appartements). Les décorations doivent être visibles de la rue, à partir de 18h sachant que le jury composé d'élus woippyciens passera entre le 15 et 20 décembre et récompensera les plus belles décorations selon les critères suivants : esthétique générale, originalité de l'idée, ingéniosité dans la réalisation, efforts en matière environnementale (luminaires à économie d'énergie).

À ce titre, la ville de

Woippy encourage l'utilisation de technologies permettant de concilier illumination et développement durable. L'objectif de ce concours est d'encourager et de récompenser les démarches individuelles ou collectives qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et de participer à l'animation de notre ville. Vous pouvez vous inscrire en remplissant un formulaire que vous pouvez retirer en mairie ou en mairie annexe ou télécharger sur la page Facebook ou sur le site internet de la ville ; formulaire qui doit être déposé au plus tard le 12 décembre à l'accueil de la mairie ou à la mairie annexe. La participation à ce concours est soumise à votre inscription, obligatoire pour l'édition 2021. Laissez aller votre créativité et votre imagination débordante... Bonne chance à tous !

DOSSIER

Décorations en extérieur Que dit la loi ?

DOSSIER

En maison individuelle hors lotissement : liberté... contrôlée

De plus en plus de particuliers installent aujourd'hui des décorations de Noël à l'extérieur de leur logement. Des guirlandes électriques aux vidéoprojecteurs colorés, en passant par les traîneaux clignotants et les pères Noël grimant à l'échelle, il n'y a que l'embarras du choix. En maison individuelle, vous pouvez théoriquement faire ce que vous voulez dans votre jardin, dès lors que vous respectez les limites de propriété. À vos guirlandes électriques et autres décorations de Noël clignotantes qui émerveilleront les passants ! En revanche, vos voisins peuvent être dérangés par vos installations, surtout si elles sont nombreuses, génèrent une lumière excessive, de la musique ou des bruitages. La meilleure façon d'éviter les problèmes de voisinage est de prévenir vos proches voisins de votre intention de décorer votre maison, si cela dépasse la simple guirlande électrique suspendue à la gouttière.

En lotissement ou en appartement les règlements spécifiques s'imposent

Si vous habitez une maison située dans un lotissement, vous devez vous conformer à son règlement en ce qui concerne les décorations de Noël. Avant de vous lancer dans l'installation de guirlandes ou de sapins décorés dans votre jardin ou votre cour, vérifiez donc le cahier des charges de votre lotissement. Si aucune disposition ne l'interdit, la règle générale s'applique alors et vos décorations devront donc simplement respecter le voisinage. Dans un immeuble, c'est le règlement de copropriété qui détermine les conditions dans lesquelles l'extérieur d'un appartement peut être décoré. Si vous êtes locataire, n'hésitez pas à interroger votre propriétaire. En général, on le sait tous, la tolérance est de mise en ce qui concerne la décoration des balcons durant les fêtes.



Les guirlandes de Noël : toute une histoire

La toute première guirlande électrique a été mise au point par Edward Hibberd Johnson, proche de Thomas Edison, en 1882. Avec la mondialisation des échanges culturels et la laïcisation de la société, les festivités liées à Noël prennent progressivement un caractère profane et familial et sont de plus en plus déconnectées de l'interprétation religieuse. C'est conjointement à cette modification de la société moderne, apparue dans les années 60, que les illuminations de Noël, sous l'impulsion des villes, ont fait leur apparition. À titre d'exemple, la commune des Herbiers, en Vendée, installe des décorations depuis 1963. Initialement apanage des collectivités, les illuminations électriques de Noël se démocratisent de plus en plus, à tel point que depuis les années 2000, certains particuliers

rivalisent avec les décorations municipales. Si elles sont en général installées suivant les décisions municipales des services techniques et du conseil municipal, l'installation des décorations peut aussi être insufflée par les avis des commerçants, qui peuvent demander à la ville l'installation d'illuminations dans un secteur précis en échange d'une contribution financière. Par ailleurs, à Paris, depuis de nombreuses années, certaines enseignes organisent elles-mêmes leurs décorations, qui par leur dimension et la création qui les entoure, ont autant d'impact que les illuminations municipales. C'est le cas des façades illuminées du Printemps Haussmann, qui chaque année se voient recouvertes de 127 500 LED, 135 sapins et 1,8 km de cordes lumineuses. De quoi rêver !

RENCONTRE/CONCERT

Soirée festive et solidaire Vendredi 17 décembre à 20h30

Salle Saint-Exupéry

Au profit de la Banque Alimentaire de Moselle et avec le soutien de Fleury et Amatys de Yutz
Entrée libre en échange d'un don de denrées alimentaires

Conférence Société d'Histoire de Woippy Samedi 18 décembre à 10h

Salle Michel Bonnet

Société d'Histoire de Woippy

Conférence proposée par la Société d'histoire de Woippy et animée par Patrick Serre, dans le cadre du 150^e anniversaire de la guerre de 1870.

Le conférencier Patrick Serre évoquera le Général Camille Cremer (1840-1876) qui, après avoir couvert la retraite du 11^{ème} CA du Général Frossard à Sarreguemines le 7 août 1870 et s'être vaillamment battu à Borny le 14 août 1870, à Rezonville et Gravelotte le 16 août 1870, à Saint-Privat et Amanvillers le 18 août 1870, a subi le siège de Metz à partir du 20 août 1870, dont il réussira à s'échapper au moment où le Maréchal Bazaine livrait l'Armée du Rhin au Prince Frédéric-Charles de Prusse le 27 octobre 1870.

Le futur Général Cremer prit alors le chemin de la France pour continuer le combat contre l'armée prussienne en allant offrir son épée au Gouvernement de la Défense nationale de Gambetta. De là, il enchaînera les victoires en Bourgogne-Franche Comté au cours du terrible hiver 1870-1871.

Attention : du fait des contraintes sanitaires, le pass sanitaire et port du masque sont obligatoires pour assister à la conférence.

Jazz@Woippy

Vendredi 7 janvier

Atrium

Union de Woippy

Premier concert des Jazz@Woippy avec une affiche internationale **Jorge Rossy Trio**
Tarif : normal 14€, tarif réduit 9€, gratuit pour les - de 12 ans.

Pass sanitaire obligatoire.

Mardis récréatifs

Tous les mardis de 14h à 17h

Salle Michel Bonnet

Association des Séniors de Woippy Centre

Après-midi jeux (scrabble, cartes...)

et goûter à 16h : viennoiseries, café, chocolat, thé...
il est désormais demandé d'apporter sa tasse et serviette (raison sanitaire), pass sanitaire et masque obligatoires.

Après-midi jeux

Tous les mardis de 14h à 18h

Club des anciens des 4 Bornes

Après-midi jeux : (Scrabble, belote...)

suivi d'un goûter.

Respect des mesures sanitaires en vigueur.

Renseignements au 06 16 35 52 02

SPORTS

Stage self/défense MJC 4 Bornes

Réservé aux femmes,
stage de self/défense avec Pascal
Tarif : 15€

Gym douce

Les mercredis de 9h30 à 10h30

Salle Michel Bonnet

Renseignements auprès de Michèle Scharf
au 03 87 66 62 92

Reprise des balades

Gym douce et balade reprise

Association Lien El Amel

Renseignements et inscriptions
au 06 72 40 44 98

Cours de danse country

Les lundis et mercredis de 18h30 à 20h30

Salle Michel Bonnet

Association Memphis

Reprise depuis le 1^{er} septembre. Les cours sont animés par Laetitia et Loutte Bouvier.
Tarif : 50€/an puis 25€ pour la 2^{ème} personne de la même famille et gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés d'une personne majeure et responsable.

Renseignement au 06 89 25 32 93

ÉDUCATION / PARENTS ENFANTS

Activité enfance à la MJC Boileau

Téléphoner au 03 87 32 73 43

ou venir à l'accueil de la MJC
pour plus de renseignements.

Activité enfance au Foyer Saint Eloy

Téléphoner au 03 87 67 76 22

ou venir à l'accueil du Foyer Saint-Eloy
pour plus de renseignements.

La Journée des enfants spectacle « Contes du Plexiglas »

Samedi 11 décembre de 15h à 18h

MJC 4 Bornes

Compagnie de théâtre Tota Compagnie
& marché de Noël

Tarif : gratuit, places limitées
pour assister au spectacle.

Jeux en famille

Mercredi 15 décembre de 9h à 11h

Maison Pour Tous

Partageons un temps de jeux avec nos enfants

(plateaux, coopération...)

Inscription obligatoire

avant le vendredi 10 décembre.

Informations au 06 60 82 87.29

ou par mail luisa@mpmpt-woippy.fr

Mercredis loisirs

Les mercredis de 8h à 17h

MJC Boileau Pré-Génie

Pour les 3/11 ans

Renseignements au 03 87 32 73 43

Pour les 6-11 ans – Foyer Saint-Eloy

Renseignements au 03 57 67 76 22

Aide aux devoirs Quartier du Roi du CP à la 3^{ème}

Mardi ou vendredi de 17h à 18h

Maison Pour Tous

Informations (places limitées) au 06 60 82 87 29

ou par mail a.tanne@mpmpt-woippy.fr

NOËL À WOIPPY

Pour plus d'informations merci de consulter
la rubrique évènement.

EMPLOIS

LECLERC DRIVE WOIPPY recrute des préparateurs de commandes

BATI MAISON recherche des maçons formés ou à former

MJC BOILEAU recherche à temps partiel des personnes pour encadrer la patinoire en décembre

De nombreuses offres sont à pourvoir actuellement sur de la préparation commande, des caristes ou encore dans la restauration.

Plus de détails et de renseignements en vous adressant à la MEF !

FORMATION : Toutes vers l'emploi !

Une action financée par le Républicain lorrain en partenariat avec la CCI Formation, le Conseil départemental de la Moselle et la MEF.

C'est un dispositif de formation à destination des femmes éloignées de l'emploi résidant en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

Renseignements et inscription à la MEF !

Se rapprocher de la Maison de l'Emploi et de la Formation

3 rue du Chapitre à Woippy. Tél. : 03 87 31 95 87

Formation

École de la 2^{ème} Chance de Woippy

Information collective tous les jeudis matin à partir de 9h30. École de la 2^{ème} Chance, 1 rue du Chapitre. Tél. : 03 87 34 05 04

Permanences de la Mission Locale du Pays Messin

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous recherchez un emploi, une formation ou vous souhaitez valider un projet professionnel ?

La Mission locale vous accompagne dans vos démarches.

Contactez-nous au 03 87 31 95 87

ou sur www.mlpm.fr

DIVERS

Téléthon

Vendredi 3 décembre – matin

ADJP60 – Association des Jeunes de Plus de 60 ans

À l'occasion du Téléthon 2021,

les résidents de la pension de famille, Fondation Abbé Pierre de Woippy se mobilise autour de leur traditionnelle « Soupe Solidaire ».

Le vendredi 3/12 à partir de 8h et jusqu'à 12h nous vous proposons au tarif de l'euro symbolique une part de pâtisserie jusqu'à 10h puis une soupe jusque midi.

Toutes les sommes récoltées seront entièrement reversées au profit du Téléthon.

Durant toute la matinée, un café ou un thé vous sera offert »

Assemblée générale

Samedi 4 décembre

Atrium

Union de Woippy

Sortie au marché de Noël de Trèves en bus

Dimanche 5 décembre

Exclusivement pour les habitants du quartier des 4 Bornes, obligatoirement sur inscription.

Tarif : 10€/adulte / 2€ pour les - de 18 ans

Audition de Noël

Vendredi 10 décembre

Atrium

Union de Woippy

Entrée libre, pass sanitaire obligatoire.

L'AGENDA

Conseil municipal de Woippy
Mercredi 15 décembre à 18h
Salle des Conseils - Hôtel de Ville

Fête de fin d'année pour les anciens

Le CCAS de la Ville, prévoit la remise du traditionnel colis aux anciens qui sera accompagné en plus d'un bon cadeau à faire valoir auprès des restaurants et établissements de soins et de beauté de Woippy, qui participent à l'opération.

Le CCAS remettra donc à chaque personne de plus de 70 ans (au 31 décembre de l'année en cours) un colis et un bon cadeau.

Pour bénéficier de ce bon cadeau, comme pour le colis de fin d'année, il est nécessaire de vous inscrire au préalable auprès du CCAS. Pour permettre d'organiser la distribution qui devrait se réaliser à votre domicile par les élus du 6 au 19 décembre.

Des permanences seront mises en place à la Mairie principale mais également à la Maison des Services publics pour les personnes qui seront absentes de leur domicile au moment de la distribution.

Dates des permanences :

Le lundi 20 décembre de 14h à 16h30, en mairie principale

Le mercredi 22 décembre de 14h à 16h30, au CCAS

Le jeudi 23 décembre de 9h à 11h30, en mairie principale.

Le vendredi 24 décembre de 9h à 11h30, au CCAS

Renseignement possible
auprès du CCAS de Woippy
3 rue du Chapitre à Woippy
au 03 87 31 31 33.

Collecte des déchets

Pour rappel, les jours de collecte sont les suivants :

Mercredi : Produits recyclables (couvercle jaune),

Vendredi : Ordures ménagères (couvercle noir).

Les bacs doivent être sortis le matin avant 6 h ou la veille au soir après 20 h.

En dehors, ils doivent être remisés sur votre propriété

(article 3.3.2.1 de l'arrêté municipal n° 2016 / A 089)

Atelier cuisine

Association Lien El Amel

Renseignements et inscriptions
au 06 72 40 44 98

Recensement de la population



Le recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022.

Comme chaque année, 8% des logements de la commune tirés au sort par l'INSEE vont être recensés.

Les foyers concernés seront prévenus par un courrier émis par la mairie puis ils recevront la visite d'un agent recenseur,

L'AGENDA

muni de sa carte officielle.

Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser sur internet, ou si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette démarche auprès des citoyens est obligatoire.

Les réponses sont confidentielles.

Elles seront transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires.

Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vous trouverez également des informations sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.

Atelier couture



Tous les lundis de 9h à 12h au Foyer Saint-Eloy

Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h à la MJC Boileau Pré Génie

Tarif : 20€ trimestre (deux créneaux)
30€ pour 3 créneaux par semaine.

Hotte solidaire

Du mercredi 1er au mercredi 15 décembre aux horaires d'ouverture Maison Pour Tous

Choisir un bel objet que l'on a chez soi, neuf ou tout comme et que l'on souhaite offrir (il ne s'agit pas de se débarrasser de tout ce qui nous encombre ou que l'on veut jeter). Cela peut-être : un objet utile, un accessoire de mode, un jeu, un parfum, un bijou...

Le déposer à la Maison Pour Tous entre le 1er et le 15 décembre.

La hotte solidaire sera remise à une association caritative à l'occasion des Fêtes de fin d'année.

Renseignements au 06 60 82 87 29
ou par mail : a.tannef@mpt-woippy.fr

Cuisine

Les mardis 9h à 12h

Foyer Saint Eloy (20€/trimestre)

Les jeudis de 9h à 12h

MJC Boileau Pré Génie (20€/trimestre)

Commémoration de la Journée nationale des victimes de la guerre

d'Afrique du Nord

Dimanche 5 décembre à 11h

Place du Souvenir Français

En présence des associations patriotiques Interdiction de stationner, place du Souvenir Français du samedi 4 décembre à 20h

jusqu'au dimanche 5 décembre à 13h.

Fermetures déchèteries

Les huit déchèteries de l'Eurométropole de Metz (Marly, Ars-sur-Moselle, Metz Borny, Metz-Magny, Metz-Nord, Montigny-Lès-Metz, Peltre et Verneville) seront fermées

le 25, 26 décembre 2021 et le 1er janvier 2022.

Les déchèteries fermeront 1 heure plus tôt le 24 et 31 décembre soit à 17h30.

Plus de renseignements : www.haganis.fr

Achat Livres Jeunesse

"Lire c'est Partir"

Nous vous accueillons pour découvrir et acheter sur place des livres-jeunesse à 0.80€

(Lire c'est Partir)

Maison pour Tous.

Liste des titres disponibles auprès de Marion : m.lefevre@mpt-woippy.fr

Règlement possible : chèque ou espèces.

Les services des impôts à Woippy

Mairie de Woippy, 1 place de l'Hôtel de Ville
les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Balades en calèches

Les week-ends et jours fériés durant toute l'année

17 route de Norroy-le-Veneur

Association Cheval Bonheur

Gratuit pour les moins de 4 ans,

4 - 12 ans : 7€, adultes : 10€

Réservation obligatoire par téléphone au 07 86 50 94 88

Accès handicapé : oui même fauteuils roulants

Écrivain public et Accueil Ecoute et Soins

Merci de contacter le CCAS, Maison des Services publics,

3 rue du Chapitre à Woippy au 03 87 31 31 33

Marché hebdomadaire

Tous les vendredis matin de 8h30 à 12h Place du Chapitre, Quartier Saint-Eloy

Plus de 100 exposants.

NOËL À WOIPPY

INAUGURATION DE LA CRECHE ET DU CHEMIN DES LUMIERES
VENDREDI 3 DÉCEMBRE - PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE À 17H

SPECTACLE «NOEL EN RIRES»
VENDREDI 3 DÉCEMBRE - SALLE SAINT-EXUPÉRY À 19H - ENTRÉE GRATUITE

MARCHÉ DE NOEL
Choucroute sur place ou à emporter - LES AMIS DU LAVOIR - Réservation au 03 54 62 21 35
DIMANCHE 5 DÉCEMBRE - SALLE SAINT-EXUPÉRY DE 10 H À 18 H - ENTRÉE GRATUITE

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE WOIPPY
SAMEDI 11 DÉCEMBRE - SALLE SAINT-EXUPÉRY À 15H - ENTRÉE GRATUITE

WOIPPY
La dynamique!

DIVERS

Avis à toutes les associations de Woippy

Nous invitons toutes les associations woippyciennes à nous communiquer les événements et autres manifestations qu'elles organisent de manière à ce que nous les annonçons dans **la rubrique Agenda** du mensuel de la municipalité Le Woippycien. Étant précisé que ces informations doivent nous parvenir au plus tard **le 13 de chaque mois** pour des événements qui se déroulent le mois suivant et la 1^{ère} semaine du mois suivant (ex : septembre + 1^{ère} semaine d'octobre), par e-mail : journal@mairie-woippy.fr
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : **Vanessa Madelin** au Service communication de la mairie. Par téléphone au **03 87 34 63 41**

Le bruit

Nous avons tous un jour ou l'autre l'occasion de faire du bruit (musique, aboiements, réunions familiales...). Chacun doit donc penser à respecter ses voisins. L'arrêté municipal n° 97/283 du 23 juillet 1997 précise : « *Il est interdit, de jour comme de nuit, d'émettre sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité* ».

Il est toujours préférable de prévenir ses voisins lorsqu'on organise chez soi un événement qui pourrait occasionner des nuisances sonores. Il est indispensable de respecter la quiétude de ces derniers, notamment lors de réunions à l'extérieur (ex : dans son jardin).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, taille haie, coupe herbe, débroussailleuse, broyeur de végétaux, motoculteur, aspirateur/souffleur, nettoyeur haute pression, perceuse, raboteuse, scie électrique ne peuvent être effectués que pendant les jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Par respect d'autrui, il est fortement conseillé de limiter l'utilisation de ces appareils les dimanches et jours fériés et de privilégier, dans la mesure du possible, les autres plages horaires.

Avis aux conducteurs de trottinette

Montant de l'amende en cas d'infraction

- 35 € Interdiction des casques audio et écouteurs
- 35 € Interdiction de transporter un passager
- 135 € Interdiction aux enfants de moins de 12 ans
- 11 € Equipements obligatoires : avertisseur sonore, freins, dispositifs rétro-réfléchissants, feux avant et arrière.

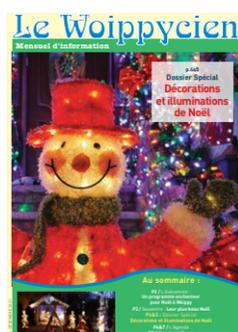
Hors agglomération* : obligation de porter un casque et un vêtement (ou équipement) rétro-réfléchissant 135 €

Assurance obligatoire Jusqu'à 3 750 €

Interdiction de rouler sur un trottoir 35 €

Interdiction de dépasser les 25 km/h* 25 €

1500 €



Le Woippycien / n°45

Dépôt légal : **DÉCEMBRE 2021** / Édité par Ville de Woippy

Siège : 1 place de l'Hotel de Ville - 57140 WOIPPY

Mail : courrier@mairie-woippy.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Bertrand Patrzek

Rédaction : Véronique Schmidt / Vanessa Madelin

Conception - Mise en page - Impression : Indola Presse

Tirage : 7000 exemplaires

Des permanences pour être le relais entre la police et la population



William Thouvenin, retraité et réserviste de la Police nationale, actuellement délégué à la cohésion police-population, assurera une permanence **le mardi 21 décembre de 10h à 11h45** à la mairie de Woippy. Si vous souhaitez rencontrer William Thouvenin, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui en lui envoyant

un email à :

ddsp57-dcpp-metz@interieur.gouv.fr

Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez également vous présenter spontanément.

CNI/Passeport

Ne vous y prenez pas au dernier moment pour faire vos papiers d'identité !

Toute demande de carte d'identité et/ou passeport fait l'objet d'une prise de rendez-vous auprès du service population de la Mairie Principale ou à la Mairie Annexe, 3 rue du chapitre.

Le jour du rendez-vous, il faudra apporter :

- la pré-demande effectuée sur le site ants.gouv.fr
- les pièces demandées en fonction de la situation du demandeur

ÉTAT-CIVIL

Ils sont venus au monde...

Enes SORGUCU, le 29 mars 2021

Meryem PALTA, le 6 septembre 2021

Léna TRESCH, le 18 septembre 2021

Noah DE SOUSA, le 4 octobre 2021

Ils nous ont quittés...

Michel GRAVEL, le 14 mai 2021

Marie-Louise ISLER veuve HESS, le 30 septembre 2021

Eric THOMAS, le 14 octobre 2021

Patrice SWIATEK, le 17 octobre 2021

Calogero BORDONARO, le 18 octobre 2021

Mohammed SAOUDI, le 19 octobre 2021

Raymond FINK, le 26 octobre 2021

André ROYER, le 29 octobre 2021

Simao Manaças PANZO, le 29 octobre 2021

Jeanine GEORGES, le 31 octobre 2021

Robert POINT, le 1er novembre 2021